



Les Rapports d'activité 2002 du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés, d'une part, de photographies montrant la vie des agences et succursales BANK OF AFRICA et, d'autre part, de sujets mettant en avant la créativité du continent africain. Dans de nombreux univers, tels ceux de la recherche scientifique, de l'agronomie, des nouveaux circuits économiques, de la santé, des nouvelles technologies, et bien sûr, de la création artistique et culturelle, l'Afrique innove.

CIPREL Station électrique à Vridi, Abidjan, Côte d'Ivoire.

En 1997, la Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité (CIPREL) a mis en service une turbine à combustion de 110 MW sur le site de Vridi 2, à Abidjan, valorisant le gaz naturel ivoirien. Celui-ci est produit à partir des gisements off-shore exploités au large des côtes ivoiriennes. Cette réalisation vient s'ajouter aux trois premières tranches déjà en service sur le site, d'une puissance de 33 MW chacune, totalisant une production de 666 GWh annuelle et satisfaisant 40% de la demande du réseau ivoirien.

© Photo : Luc Gnago / PANAPRESS

Le mot du Directeur Général



L'année 2002 avait début en Côte d'Ivoire sous des auspices prometteurs : la perspective d'un retour à une croissance positive et aux aides multilatérales était réelle et s'était affirmée au fil des mois. Mais le pays, le 19 septembre 2002, a sombré dans la crise la plus grave de son histoire.

Celle-ci, non résolue avant la fin de l'année 2002, ne pouvait avoir sur tous les secteurs économiques, y compris le secteur bancaire, qu'un retentissement extrêmement négatif.

La BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE) a toutefois pu anticiper le choc de cette fin d'exercice difficile. En effet, elle a su opérer, mois après mois, une profonde et salutaire mutation qui lui a permis d'accroître fortement sa productivité et sa place au sein du système bancaire ivoirien.

L'augmentation de dépôts, des +69,2% pendant l'année sous revue, a agi positivement sur la taille du bilan de la Banque, qui a ainsi progressé de +30,3% de 2001 à 2002. Cette évolution des ressources de la clientèle a amené également un rééquilibrage satisfaisant du ratio emplois/ressources et une progression sensible de la part de marché de la BOA-COTE D'IVOIRE, qui passe de 3,4% en fin d'exercice précédent à 4,6% au 31 décembre 2002.

La performance la plus édifiante est pourtant à porter au crédit du chapitre des commissions. Leur perception a augmenté de +129,7% pendant la période étudiée, résultat notable au regard des événements qui ont affecté le pays à l'aube du dernier trimestre 2002.

Le résultat brut d'exploitation avant dotation aux amortissements, d'un montant de 2 533 millions de F CFA, ressort en hausse de 42,2% par rapport à l'exercice antérieur. Il témoigne de l'importance activité de la BOA-COTE D'IVOIRE, rendue possible par la notoriété et l'audience de plus en plus favorables rencontrées auprès d'une clientèle en large expansion.

L'année écoulée aurait ainsi pu permettre un bénéfice en amélioration significative, n'eut été la dotation d'une provision d'un niveau exceptionnellement élevé, réalisé pour la couverture des créances fragilisées par une conjoncture brutalement dégradée, qui a finalement ramené le résultant net à un niveau légèrement positif. Malgré cette conclusion décevante, la BOA-COTE D'IVOIRE, à travers cet exercice particulièrement difficile, a non seulement démontré une capacité de résistance d'un excellent niveau, mais a également prouvé qu'elle disposait de tous les atouts nécessaires pour assurer, dans un futur que chacun espère apaisé, un développement harmonieux et une rentabilité accrue de son activité.

Réné FORMEY DE SAINT LOUVENT

Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 2002

Mars

- Participation au rachat par le Groupe BANK OF AFRICA, en partenariat avec la compagnie d'assurance Colina, de 100% du capital de la société d'assurance Groupama Vie, devenue COLINA AFRICA VIE.

Avril

- Participation à Cotonou au Rencontres BANK OF AFRICA 2002 pour les cadres du réseau.
- Lancement de l'augmentation de 900 millions de F CFA du capital de la Banque.

Juin

- Signature d'une convention de prêt subordonné d'un montant de 1 milliard de F CFA avec la BANK OF AFRICA – BENIN

Juillet

- Début des travaux d'aménagement de l'Agence de San Pedro.

Août

- Début des travaux d'aménagement de l'Agence du Boulevard de Marseille, à Abidjan.
- Libération intégrale de l'augmentation du capital de la Banque, qui porte celui-ci à 2 000 millions de F CFA.

Septembre

- Début de la crise ivoirienne.

Décembre

- Achèvement des travaux des deux nouvelles Agences.
- Participation à Dakar au Rencontres BANK OF AFRICA 2002 pour les Administrateurs du réseau.

Chiffres clés

31/12/2002

| | |
|-----------|--------|
| Activité | |
| Dépôts* | 55 521 |
| Créances* | 46 630 |

| | |
|--------------------------------|-------|
| Résultat | |
| Produit Net Bancaire* | 4 836 |
| Charges de fonctionnement* | 2 293 |
| Résultat Brut d'Exploitation* | 2 433 |
| Résultat Net* | 23 |
| Coefficient d'exploitation (%) | 49,7 |

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Structure | |
| Total Bilan* | 73 480 |
| Fonds Propres après répartition* | 3 061 |
| Fonds Propres/Total Bilan (%) | 4,17 |
| Effectif moyen pendant l'exercice | 75 |

(*) En millions de F CFA

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 8 membres, est actuellement composé comme suit :

- M. Paul DERRUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN, représentée par M. François TANKPINOU, Administrateur
- CAURIS INVESTISSEMENT, représenté par M. Yawo EKLO Noël, Administrateur
- SIDAM, représentée par M. MEITE Souleymane, Administrateur
- STAMVIE, représentée par M. AIKA Elloh, Administrateur
- M. Ousmane DAOU (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH), Administrateur
- M. Léon NAKA, Administrateur
- M. Francis SUEUR, Administrateur
-

Répartition du capital

| | |
|---|-------|
| AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) | 66,7% |
| BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN) | 8,9% |
| ACTIONNAIRES NATIONAUX | 9,0% |
| SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE (SFI) | 3,8% |
| CAURIS INVESTISSEMENT | 7,3% |
| AUTRES | 4,3% |

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2003 pour l'exercice social 2002.

Le cadre économique et financier de l'exercice 2002

En 2002, les indicateurs indiquent une reprise limitée de l'activité économique mondiale avec un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) qui devrait se situer à 2,3% contre 1,9% en 2001. Cette accélération modérée du rythme de la croissance mondiale serait essentiellement imputable à l'Asie et aux Etats Unis.

Dans ce dernier pays, l'activité économique a renoué avec la croissance grâce, notamment, à la hausse des consommations privées et publiques au premier trimestre 2002, suivie d'une reprise des investisseurs des entreprises et des exportations au troisième trimestre de l'année échue. Au total, la croissance du PIB serait de 2,3% en 2002 contre 0,3% en 2001.

Au Japon, l'économie serait en récession pour la seconde année consécutive, avec un taux de croissance du PIB de -0,7% en 2002 contre -0,3% en 2001, en liaison avec la baisse des investissements des entreprises.

Dans la zone Euro, la situation économique a été marquée par un nouveau ralentissement de l'activité économique avec un taux de croissance de 0,8% contre 1,4% en 2001. Les entreprises ne semblent toujours pas incitées à reconstituer des stocks qui avaient pourtant fortement diminué en 2001 et leurs dépenses d'investissement se seraient à nouveau contractées.

En Asie, la croissance devrait se situer à 6% en 2002 contre 5,2% en 2001. Cette performance économique résulte des politiques monétaires accommodantes, assorties de mesures d'accompagnement inscrites dans les budgets publics. Au premier semestre 2002, la vigueur des exportations a tiré l'activité des pays d'Asie, permettant un affermissement de la reprise enclenchée en 2001.

En Afrique, au sud du Sahara, le rythme de l'activité économique dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) devait se maintenir au même niveau que celui de 2001, soit +3,9%. Cependant à la suite des troubles en COTE D'IVOIRE depuis le 19 septembre 2002, la croissance globale ne serait plus que 2,7% pour l'ensemble de la zone UEMOA.

En COTE D'IVOIRE, la normalisation progressive du climat socio-politique et la signature en mars 2002 d'un programme économique et financier appuyé par les institutions de Bretton Woods laissaient espérer une reprise pour l'année écoulée. Ainsi, la croissance économique, projetée à 3% en 2002, devait être soutenue par l'afflux de capitaux étrangers. Parallèlement, le retour de la confiance et les engagements des Autorités ivoiriennes à mettre en oeuvre des réformes, notamment dans les filières agricoles d'exportation, devaient vaincre l'attentisme des investisseurs privés. Bien qu'en légère détérioration du fait de la relance des dépenses d'investissement, la situation des finances publiques était en amélioration et permettrait d'éviter toute accumulation de nouveaux arriérés de paiement.

Tous les secteurs devaient normalement concourir pour un niveau satisfaisant de croissance économique. En effet, le secteur primaire, bien que confronté à la baisse de la production de rente, devait croître de 0,3%. La valeur ajoutée du secteur secondaire augmentait de 5,1%, en relation avec le regain d'activité des industries de raffinage de pétrole et la reprise de la production pétrolière du champ « ESPOIR », ainsi que celle du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. Le secteur tertiaire, porté par l'effet de rattrapage du commerce de détail, par la relance du transport et par la dynamique du sous-secteur télécommunication, devait croître de 3,3%.

Le contexte favorable à la mobilisation de ressources extérieures devait permettre un renouveau des investissements publics, entraînant une progression de la consommation de 0,8%.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les importations auraient dû augmenter de 6,3%, en raison principalement de l'accroissement des importations des biens d'équipement. Les exportations, quant à elles, se situaient en hausse de +2%.

Le taux d'inflation annuel moyen devait baisser à 3% en 2002 contre 4,1% en 2001.

La situation de dette publique totale demeurait cependant préoccupante avec un encours représentant 104,3% du PIB en 2002, malgré l'allègement issu d'un rééchelonnement de l'ordre de 887 milliards de F CFA auprès du Club de Paris et les perspectives attendues en 2002 dans le cadre de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE).

En ce qui concerne la situation monétaire, il était attendu une progression de 3,7% de la masse monétaire provenant à la fois d'une hausse de 47 milliards de F CFA des avoirs extérieurs et d'un repli de 0,3% du crédit intérieur.

Mais l'apparition du 19 septembre dernier de la plus grave crise politico-militaire qu'ait jamais connu le pays depuis l'indépendance a rendu caduques ces prévisions économiques pour l'année 2002 et les indicateurs de fin d'année révèlent une détérioration de la situation économique et financière.

Les conséquences de cette crise peuvent être appréhendées à partir de ses principaux déterminants.

Il s'agit essentiellement :

- **de la faiblesse du taux d'exécution des investissements publics.**

Ce paramètre défavorable était déjà observé antérieurement au 19 septembre 2002. La demande intérieure a été affectée par le rythme faible d'exécution des investissements de l'Etat. La relance des investissements a été de facto en cause par la crise actuelle que connaît le pays. Ce constat est renforcé, d'une part, par les craintes et la prudence observées par le secteur privé que se manifestent par le ralentissement des activités des entreprises et, d'autre part, par la suspension des appuis financiers des bailleurs de fonds.

- **du reflux des échanges avec la sous région.**

La fermeture des frontières terrestres entraîne une désorganisation des circuits du commerce régional entraînant des conséquences négatives sur le secteur tertiaire, notamment le commerce et les transports. En effet, toute la chaîne de transport, en partie composée de l'activité du port d'Abidjan, des transports ferroviaires et routiers ainsi que de la fonction de transit, est affectée.

Par ailleurs, le secteur touristique est totalement sinistré, comme en témoigne le ralentissement des activités de restaurations, et cette situation est aggravée par le contexte de couvre-feu, le faible taux d'occupation des hôtels et la forte réduction du nombre de passagers sur les vols aériens internationaux à destination d'Abidjan.

- **de la baisse des recettes fiscales et de la redéfinition des priorités.**

Les performances des régies financières, concrétisées par un meilleur recouvrement des recettes budgétaires au premier semestre 2002, pourraient s'inscrire en net retrait au dernier trimestre 2002 du fait de la perte de contrôle sur les zones occupées. Par ailleurs, la redéfinition des priorités en matière de dépenses publiques peut compromettre sérieusement les objectifs d'assainissement et d'efficacité de celles-ci.

- **de la hausse du taux d'inflation.**

La particularité du climat socio-politique rend difficile les échanges commerciaux nationaux. En outre, la désorganisation des circuits intérieurs et la fermeture des frontières terrestres avec les pays limitrophes accentuent les problèmes

d'approvisionnement en produits alimentaires traditionnellement importés des pays sahéliens. Les répercussions sur les prix sont immédiatement ressenties sur les marchés.

Il en résulte inévitablement des effets négatifs importants se traduisant notamment par une baisse des exportations, un volume amoindri des recettes fiscales, une réduction drastique des financements extérieurs et une poussée de l'inflation. Les taux d'évolution des ces différents indicateurs varient selon les scénarii retenus pour la sortie de crise et, surtout, selon l'échéance de leur mise en oeuvre. Toutefois, les dernières prévisions retiennent pour 2002 une baisse du PIB de l'ordre de -2,5%, au vu des dommages causés aux principales composantes du système économique ivoirien. Il est attendu dans le même temps une dégradation sensible des finances publiques ; la contraction des recettes budgétaires et de la pression fiscale, jointes à une stagnation du taux des dépenses participant au montant global du budget, expliquent cette évolution négative. Il en découlera une aggravation du poids relatif de ce déficit, qui devrait représenter en 2002 environ 2,9% du PIB escompté.

Quant au marché financier, le volume des transactions réalisées sur le marché boursier régional s'est fortement réduit durant l'année écoulée. En outre, la comparaison avec les niveaux de fin décembre 2001 révèle que l'indice BRVM 10, qui s'affichait à 84,11 points à fin 2002, s'était replié de 2,8%, alors que l'indice BRVM composite qui se situait 77,46 points à la même date, avait cédé 4,03%.

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2002

Malgré la conjoncture très favorable qui aura influencé les comptes en fin de d'exercice sous revue, la taille du bilan de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE) s'est apprécié de 30,3% pendant l'exercice sous revue, atteignant 74 480 431 266 F CFA au 31 décembre 2002.

Cette hausse a été rendue possible à l'expansion très importante, de +69,2%, des dépôts de la clientèle, ces ressources passant de 32,8 milliards de F CFA en début d'exercice 2002 à 55,5 milliards de F CFA à la fin de la période étudiée. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu après la fermeture de l'Agence SMGL située à l'adresse de l'ancien Siège Social, et avant l'ouverture de la nouvelle implantation du Boulevard de Marseille. Cette évolution très positive s'est traduite, la masse des ressources collectées par l'ensemble du secteur bancaire étant restée stable, par une forte amélioration de la position de place de la BOA COTE D'IVOIRE, celle-ci passant de 3,4% en fin 2001, à 4,6% au 31 décembre 2002.

Le réemploi de ces ressources, sous forme des crédits directs, a suivi la même courbe ascendante au cours des neuf premiers mois de l'année ; il a ensuite fléchi au cours du 4ème trimestre de l'exercice, en raison de la crise qui a débuté à cette époque. Des mesures drastiques ont limité la progression des emplois directs à +22,2% sur

l'année le total des crédits - engagements par signature inclus - se chiffrent à 61,7 milliard de F CFA.

La limitation du rythme de croissance des concours à la clientèle, voire leur diminution, relève d'une double stratégie consistant, d'une part, à maintenir un ratio de couverture des empois en trésorerie par les ressources de la clientèle à hauteur de 125% de celles-ci, et, d'autre part, à limiter davantage les risques de dégradation du portefeuille, profondément affecté par la crise.

Par rapport à l'ensemble des concours dispensés, à l'économie pour la totalité du système bancaire ivoirien, la BOA-COTE D'IVOIRE affiche une part de 4,4%, certes encore modeste, mais qui, en premier lieu, tend à augmenter, et, en second lieu, tient compte de la faible présence de la Banque dans le financement des matières premières, situation qui, au demeurant, évolue positivement et enregistre quelques progrès.

De plus, l'exercice 2002 aura été caractérisé par une évolution forte et rapide de la rentabilité de l'institution.

Les produits d'exploitation, dont on soulignait la performance à la fin de l'exercice 2001, quand ils dépassaient le seuil des 5 milliard de F CFA, s'établissent, une année plus tard, à 7 647 millions de F CFA, en accroissement de 2 082 millions de F CFA, soit +37,4%.

Ce résultat a été obtenu majoritairement, il est important de le souligner, à raison de 93,%, par les produits issus des opérations avec la clientèle, témoignant ainsi de la très forte implication de la Banque dans ce domaine d'activité. Les produits provenant des placements, bien que s'élevant en valeur absolue de +24%, sont devenus marginaux.

Fait rare, qui mérite d'être lui aussi souligné, la part des commissions générées par les opérations avec la clientèle - hors crédits - s'est accrue de 130%, passant en une année de 702 millions de F CFA à 1 635 millions de F CFA.

Cette performance notable permet de couvrir les charges de personnel, impôts inclus, à concurrence de 170%, et contribue à la formation du résultat brut d'exploitation à hauteur de 64,3%.

Les charges d'exploitation se sont chiffrées en fin d'exercice 2002 à 5 104 F CFA, en hausse par rapport aux prévisions et l'exercice précédent.

Cet accroissement des charges s'explique principalement par la variation du coût des ressources, liée directement au volume des dépôts rémunérés tout d'abord, et par une élévation des taux moyens au cours du 1er semestre de l'exercice, ensuite.

Les frais généraux entrent pour 26,1% dans le total des charges d'exploitation et n'ont évolué par rapport à l'exercice précédent que de 8,5%, témoignant ainsi d'une maîtrise satisfaisante de ce paramètre.

Au cours de l'exercice analysé, la Banque a entrepris, après la fermeture en début d'année de l'Agence SMGL devenue non rentable, un important effort d'investissements dans plusieurs domaines : en tout premier lieu, la stratégie de développement des ressources à vue passant par la multiplication des points de collecte, deux nouvelles Agences ont été aménagées : l'un à San Pedro, dont l'ouverture a été retardée du fait des événements politiques, l'autre à Abidjan, Boulevard de Marseille, opérationnelle dès le début de l'exercice 2003.

Au Siège, environ 700 m² sur deux niveaux ont été aménagés, complétant et achevant les dispositifs dont la mise en oeuvre avait débuté, par l'intermédiaire de la SCI Olympe propriétaire de l'immeuble, quelques années auparavant. Tous ces investissements reviendront à la BOA-COTE D'IVOIRE à qui la SCI Olympe cédera la partie des locaux occupés par la Banque. Cette décision, qui préserve au mieux les intérêts de toutes les parties, a été prise par le Conseil d'Administration en sa session du 25 septembre 2002.

En second, les investissements informatiques ont été finalisés avec l'adoption de la nouvelle version d'IGOR en juin 2002. Enfin, la BOA-COTE D'IVOIRE, dans un souci de diversification stratégique, a participé, avec la compagnie d'assurance Colina S.A. et d'autres entités du Groupe BANK OF AFRICA, au rachat de la société d'Assurance Groupama Vie, leader de son secteur en Côte d'Ivoire.

La participation de la Banque au capital de la nouvelle société, appelée désormais COLINA AFRICA VIE, s'élève à 90 milliard de F CFA, soit 5,62% du capital.

Le développement de l'activité de la Banque, conjugué à la maîtrise des frais généraux, aura permis au Produit Net Bancaire de s'améliorer sensiblement, passant de 3 830 millions de F CFA en 2001 à 4 835 millions de F CFA en 2002, soit +26,2%.

La crise politique sans précédent qui secoue le pays depuis le 19 mars 2002 et la brutale dégradation de l'économie qui s'en est suivie ont induit des effets néfastes qui ont influencé défavorablement la situation individuelle de nombreux clients de la Banque.

Pour cette raison, le bon résultat dégagé a été affecté à la dotation pour créances en souffrance dans sa quasi-totalité, soit 2 423 millions de F CFA.

Le bénéfice, après prise en compte d'une dotation aux amortissements de 110 millions de F CFA et après un solde des produits et charges exceptionnels positif de 29,5 millions de F CFA ne s'élève plus qu'à 38,9 millions de F CFA, avant impôts sur les bénéfices.

Après paiement des ceux-ci, le bénéfice net fiscal est arrêté à 22,6 millions de F CFA, que le Conseil d'Administration propose aux actionnaires de reporter dans sa totalité en réserves.

Les fonds propres de la BANK OF AFRICA - BOA-COTE D'IVOIRE ont, au cours de l'exercice 2001, été renforcés par une augmentation de capital de 900 millions de F CFA et l'obtention auprès de la BANK OF AFRICA - BENIN d'un prêt subordonné sur 5 à 1 milliard de F CFA.

Ce renforcement des fonds propres de la Banque vient accompagner le développement de celle-ci dans une conjoncture particulièrement incertaine, dont il faut tenir compte, sous tous ses aspects.

Pour ce faire, la BANK OF AFRICA - BOA-COTE D'IVOIRE sait pouvoir compter sur ses actionnaires dont le soutien ne lui a jamais fait défaut et sur un personnel qui a fait preuve, dans ces moments difficiles, d'une cohésion, d'une solidité et d'une motivation qu'il convient de souligner avec force et dont il doit être remercié.

Avec ces indispensables atouts, la BANK OF AFRICA - BOA-COTE D'IVOIRE est armée pour réaliser, malgré toutes les vicissitudes du moment, ses ambitieux objectifs.

Nous vous remercions pour votre attention.

Rapport des commissaires aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2002

Rapport général des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE), tels qu'ils sont joint au présent rapport ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Fonctionnements des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nous vous informons des constatations suivantes :

- Le mandat des huit Administrateurs arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
- La banque a apporté des modifications à son organigramme au cours de l'exercice 2002. Un service des « Ressources Humaines » a été créé et le poste de « Responsable Administratif et Financier » qui regroupait la Comptabilité, les Recettes et le Centre de Traitements Informatiques (CTI) a été supprimé. Les activités fonctionnelles de Comptabilité et de Traitement Informatiques ont été érigées en services tandis que les Recettes ont été rattachées à la Direction de l'exploitation.
- La fonction d'audit interne est assurée par le service « Contrôle Général » qui est directement rattaché à la Direction Générale. Ce service est chargé de veiller en permanence à la cohérence et à l'efficacité du système de contrôle interne de la banque en liaison avec la Direction de l'Inspection du Groupe. Au cours de l'exercice 2002, il a fonctionné avec un effectif de six personnes qui ont mis en oeuvre un planning de contrôle annuel. Le Contrôle Général conduit également des interventions ponctuelles.

Les rapports périodiques sur le contrôle interne et la révision globale du portefeuille destinés à la commission bancaire sont régulièrement établis.

- BOA-COTE D'IVOIRE dispose d'un manuel définissant les procédures de traitement informatique spécifiques aux différents métiers de la banque. Elle devrait se munir

d'un manuel de procédures étendu à l'ensemble des fonctions de la société, en particulier la fonction comptable.

- La production des Documents des Etablissements de Crédit (DEC) a été automatisée au cours de l'exercice 2002, limitant ainsi les traitements manuels. Toutefois, la gestion des attributs pourrait être améliorée.

Nous n'avons pas d'autre observation significative à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne au 31 décembre 2002.

Opinions sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude générée par la crise politico-militaire que traverse la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002. Cette crise a profondément perturbé l'environnement économique du pays et de la sous-région, et engendre un risque systémique élevé pour l'ensemble des agents économiques opérant en Côte d'Ivoire.

Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention les observations suivantes :

- Le ratio « fonds propres sur risques » s'établit à 6,37% au 31 décembre 2002 pour un minimum réglementaire fixé à 8% ;
- Le coefficient de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables est de 61,57% alors que le minimum requis pour ce ratio est fixé à 75% ;
- Le coefficient de liquidité s'établit à 58,55% pour un minimum réglementaire de 75% ;
- Le ratio de structure du portefeuille s'établit au 31 décembre 2002 à 0,30% pour un minimum réglementaire fixé à 60% ;
- La norme individuelle du coefficient de division des risques fixé à 75% des fonds propres effectifs a été dépassée au 31 décembre 2002 pour les engagements de la SITAB qui atteignent 89,23% des fonds propres effectifs.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la BOA-COTE D'IVOIRE des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2002.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Abidjan, le 8 mai 2002

MAZARS & GUERARD :
Armand Fandohan
Expert Comptable diplômé

ERNST & Young :
Christian Marmignon
Expert comptable diplômé

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traite de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visée à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un des Administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général adjoint, ou entre la Banque et toute autre entreprise dont l'un des Administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, Administrateur ou Directeur (art. 438).

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439).

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence des conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous vous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion des conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Au titre de l'article n° 440 de l'acte uniforme de l'OHADA

Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieures et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Avec la société AFH

Modalités : Emprunts subordonnés à la garantie de bonne fin des crédits en souffrance de BANORIENT S.A, et de BANORABE Holding S.A., cédés à AFRICAN FINANCIAL HOLDING (A.F.H) pour 20 500 000 FRF, soit 2 050 millions de F CFA.

Au 31 décembre 2002, l'encours de ce emprunt subordonné s'élève à 1 600 million de F CFA suite à la conversion de 450 millions de F CFA en actions, dans le cadre de l'augmentation de capital de BOA-COTE D'IVOIRE réalisée au cours de cet exercice.

Avec la société AFH-Services

Modalités : La BOA-COTE D'IVOIRE a signé AFH-Services une convention d'assistance technique.

La charge supportée par la BOA-COTE D'IVOIRE durant l'exercice 2002 au titre de cette convention s'élève à 181,9 millions de F CFA HT.

Avec la société SCI Olympe

Modalités : Contribution de la BOA-COTE D'IVOIRE au financement de la construction de son siège social.

Le solde débiteur du compte courant s'élève à 638,7 millions de F CFA au 31 décembre 2002. Ce compte courant n'a pas été rémunéré en 2002.

Avec la société AFH-Océan Indien

Modalités : Contribution de la BOA-COTE D'IVOIRE à la participation de holding AFH-Océan Indien au capital de la BOA-MADAGASCAR.

Le solde débiteur du compte courant de AFH-Océan Indien s'élève à 83,5 millions de F CFA dans les livres de BOA-COTE D'IVOIRE au 31 décembre 2002.

Au titre de l'article n° 35 de la loi 90 018 du 27/07/1990

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et à ses correspondants.

Avec la société BOA-BENIN

La BOA-COTE D'IVOIRE a conclu avec la BOA-BENIN diverses conventions relatives à des emprunts interbancaires. L'encours de ces prêts au 31 décembre 2002 s'élève à 3 600 millions de F CFA. Des charges d'intérêts ont été constatées pour un montant de 303,6 millions de F CFA.

Un dépôt de garantie de 1 000 millions de F CFA a été effectué par la BOA-BENIN dans les comptes de la BOA-COTE D'IVOIRE en liaison avec les obligations émises par BOA-BENIN. Ce dépôt est rémunéré au taux de 5% l'an.

La BOA-BENIN a bénéficié d'une garantie de la BOA-COTE D'IVOIRE à première demande à hauteur de 2 000 millions de F CFA dans le cadre des obligations émises par la BOA-BENIN. La commission est fixée à 0,5% l'an.

En outre la BOA-COTE D'IVOIRE dispose d'un prêt subordonné de 1 000 millions de F CFA consenti par la BOA-BENIN pour une durée de 5 ans et rémunéré au taux de 5,5%. Au 31 décembre 2002, le solde du compte courant bancaire de la BOA-BENIN dans les livres de la BOA-COTE D'IVOIRE est créditeur de 1 589 millions de F CFA.

Avec la société AFH

La société AFH a accordé une contre-garantie de 1 milliard de F CFA à la BOA-COTE D'IVOIRE qui est adossée à la garantie de 2 milliards de F CFA accordée par cette banque à la BOA-BENIN, dans le cadre de l'emprunt obligatoire émis par celle-ci.

Avec la société BOA-NIGER

Deux emprunts interbancaires à court terme de 500 million de F CFA et de 1 000 millions de F CFA ont été remboursés respectivement le 31 mars 2002 et le 28 février 2002 à la BOA-NIGER. Ils étaient rémunérés au taux de 5,5% l'an et ont engendré des charges d'intérêts pour un montant total de 15,5 millions de F CFA au titre de l'exercice 2002.

Le compte ordinaire ouvert par BOA-NIGER dans les livres de BOA-COTE D'IVOIRE présente un solde créditeur de 60 millions de F CFA à la clôture de l'exercice 2002.

Avec la société BOA-MALI

Un prêt interbancaire de 1 000 millions de F CFA a été accordé à la BOA-MALI. Il est rémunéré au taux de 8% l'an et a engendré des produits d'intérêts pour 59,1 millions de F CFA au titre de l'exercice 2002.

Au 31 décembre 2002, le solde créditeur du compte courant bancaire de la BOA-MALI dans les livres de la BOA-COTE D'IVOIRE est de 27 millions de F CFA.

Avec la société BOA-SENEGAL

Le compte ordinaire ouvert par la BOA-SENEGAL dans les livres de la BOA-COTE D'IVOIRE présente un solde créditeur de 264 millions de F CFA à la clôture de l'exercice 2002.

Avec la société BOA-BURKINA-FASO

Au 31 décembre 2002, le solde créditeur du compte courant bancaire de la BOA-BURKINA-FASO dans les livres de la BOA-COTE D'IVOIRE est de 104 millions de F CFA.

Avec les Fonds de Garantie des Investissements en Afrique de l'Ouest « GARI S.A »

La BOA-COTE D'IVOIRE avait signé avec la GARI S.A. une convention de prêt de 500 millions de F CFA portant intérêts au taux de 7% l'an.

Ce prêt a été remboursé le 1^{er} octobre 2002.

Les charges d'intérêts liées à cette convention se sont élevées à 29,2 millions de F CFA au titre de l'exercice 2002.

Avec la société Cauris Investissement

Une convention avait été signée entre BOA-COTE D'IVOIRE et la société Cauris Investissement portant sur un prêt de 500 millions de F CFA, rémunéré au taux de 7% l'an.

Cette convention est arrivée à échéance le 16 octobre 2002.

Les charges d'intérêts enregistrés dans les comptes de l'exercice 2002 au titre de cet emprunt s'élèvent à 27,7 millions de F CFA.

Abidjan, le 8 mai 2002

MAZARS & GUERARD :
Armand Fandohan
Expert Comptable diplômé

Christian Marmignon
Expert comptable diplômé

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

Actif

| Actif | Exercice 2001 | Exercice 2002 |
|---|----------------|----------------|
| Caisse | 998 943 440 | 1 037 392 145 |
| Créances interbancaires | 11 127 961 782 | 16 056 027 195 |
| • A vue | 8 527 961 782 | 6 456 027 195 |
| · Banque centrale | 2 485 529 132 | 2 837 506 576 |
| · Trésor public, CCP | 1 015 834 | 1 969 834 |
| · Autres établissements de crédit | 6 041 416 816 | 3 602 550 785 |
| • A terme | 2 600 000 000 | 9 600 000 000 |
| Créances sur la clientèle | 37 046 086 362 | 46 363 041 699 |
| • Portefeuille d'effets commerciaux | 5 123 903 023 | 6 897 338 406 |
| · Crédits de campagne | | |
| · Crédits ordinaires | 5 123 909 023 | 6 897 338 406 |
| • Comptes ordinaires débiteurs ¹ | 17 391 038 313 | 24 339 293 112 |
| • Autres concours à la clientèle | 14 531 145 026 | 15 393 785 481 |
| · Crédits de campagne | 312 577 660 | 401 177 150 |
| · Crédits ordinaires ² | 14 218 567 366 | 14 992 608 331 |
| • Affacturage | | |
| Crédit-bail et opérations assimilées | | |
| Titres de placement | 1 116 524 110 | 2 594 524 110 |
| Immobilisations financières | 519 241 226 | 636 133 226 |
| Immobilisations financières mise en équiv. | | |
| Immobilisations incorporelles | 54 942 485 | 94 739 333 |
| Immobilisations corporelles | 382 194 727 | 2 213 794 602 |
| Autres actifs | 3 498 437 041 | 3 795 092 005 |
| Comptes d'ordre et divers | 1 648 940 902 | 422 311 651 |
| Ecart d'acquisition | | |
| Total de l'actif | 56 393 272 075 | 73 480 431 266 |

| Hors Bilan | Exercice 2001 | Exercice 2002 |
|--|----------------|----------------|
| Engagements donnés | 11 424 678 395 | 21 506 138 556 |
| • Engagements de financement | 1 574 339 512 | 1 699 103 268 |
| · En faveur d'établissements de crédit | | |
| · En faveur de la clientèle | 1 574 339 512 | 1 699 103 268 |
| • Engagements de garantie | 9 850 338 883 | 19 807 035 288 |
| · D'ordre d'établissements de crédit | 272 001 382 | 2 044 0530 293 |
| · D'ordre de la clientèle | 9 578 337 501 | 17 762 504 995 |
| • Engagements sur titres | | |

(1) CDL net - (2) prêt CT et MT

Passif

| Passif | Exercice 2001 | Exercice 2002 |
|---------------------------------------|----------------|----------------|
| Dettes interbancaires | 15 836 255 868 | 9 677 563 693 |
| • A vue | 2 636 473 307 | 4 096 713 693 |
| · Trésor public, CCP | | |
| · Autres établissements de crédit | 2 636 473 307 | 4 096 713 693 |
| • A terme | 13 199 782 561 | 5 580 850 000 |
| Dettes à l'égard de la clientèle | 32 791 906 860 | 55 521 025 851 |
| • Comptes d'épargne à vue | 404 473 807 | 695 844 224 |
| • Comptes d'épargne à terme | | |
| • Bons de caisse | 1 192 555 137 | 1 050 000 000 |
| • Autres dettes à vue | 18 119 835 385 | 22 170 813 766 |
| • Autres dettes à terme | 13 075 042 531 | 31 604 367 861 |
| Dettes représentées par un titre | | |
| Autres passifs | 2 365 107 442 | 2 112 460 310 |
| Comptes d'ordre et divers | 1 014 026 057 | 508 115 086 |
| Écarts d'acquisition | | |
| Provisions pour risques et charges | 311 381 | 311 381 |
| Provisions réglementées | 23 105 146 | |
| Fonds affectés | 2 050 000 000 | 2 600 000 245 |
| Fonds pour risques bancaires généraux | 190 660 987 | 181 412 829 |

BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE

Rapport annuel - Exercice 2002

| | | |
|-------------------------|----------------|----------------|
| Capital | 1 100 000 000 | 2 000 000 000 |
| Primes liées au capital | | |
| Réserves | 795 609 987 | 853 484 205 |
| Écarts de réévaluation | | |
| Report à nouveau (+/-) | 7 126 896 | 3 414 129 |
| Résultat de l'exercice | 219 161 451 | 22 643 537 |
| Total du passif | 56 393 272 075 | 73 480 431 266 |

| Hors bilan | Exercice 2001 | Exercice 2002 |
|------------------------------------|----------------|----------------|
| Engagements reçus | 13 963 206 614 | 24 596 782 320 |
| • Engagements de financement | | |
| · Reçus d'établissements de crédit | | |
| • Engagements de garantie | 13 963 206 614 | 24 596 782 320 |
| · Reçus d'établissements de crédit | 8 943 739 604 | 13 339 835 310 |
| · Reçus de la clientèle | 5 019 467 010 | 11 256 947 010 |
| • Engagements sur titres | | |

Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

| Charges | Exercice 2001 | Exercice 2002 |
|--|---------------|---------------|
| Intérêts et charges assimilées | 1 696 662 769 | 2 706 650 067 |
| • Sur dettes interbancaires | 875 603 951 | 653 160 557 |
| • Sur dettes à l'égard de la clientèle | 820 936 318 | 2 053 341 010 |
| • Sur dettes représentées par un titre | | |
| • Autres intérêts et charges assimilées | 122 500 | 148 500 |
| Charges sur crédit-bail et opérations assimilées | | |
| Commissions | 11 154 782 | 34 738 007 |
| Charges sur opérations financières | 27 055 943 | 70 651 986 |
| • Charges sur titres de placement | | |
| • Charges sur opérations de change | 3 605 877 | 60 786 273 |
| • Charges sur opérations de hors bilan | 23 450 066 | 9 865 713 |
| Charges diverses d'exploitation bancaire | | |
| Frais généraux d'exploitation | 2 041 851 216 | 2 292 596 383 |
| • Frais de personnel | 586 979 061 | 721 961 894 |
| • Autres frais généraux | 1 454 872 155 | 1 570 634 489 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations | 80 123 715 | 110 358 894 |
| Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan | 1 082 733 123 | 2 272 477 583 |
| Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux | | |
| Charges exceptionnelles | 119 419 239 | 15 642 536 |
| Pertes sur exercices antérieurs | 56 040 973 | 136 863 210 |
| Impôts sur les bénéfices | 242 941 476 | 16 257 556 |
| Bénéfice | 219 161 451 | 22 643 537 |
| Total des charges | 5 577 144 687 | 7 678 879 759 |

Produits

| Produits | Exercice 2001 | Exercice 2002 |
|--|----------------------|----------------------|
| Intérêts et produits assimilés | 4 453 561 013 | 5 850 151 391 |
| • Sur créances interbancaires | 279 706 690 | 360 626 562 |
| • Sur créances sur la clientèle | 4 173 854 323 | 5 489 524 829 |
| • Sur titres d'investissement | | |
| • Autres intérêts et produits assimilés | | |
| Produits sur crédit-bail et opérations assimilées | | |
| Commissions | 657 671 009 | 1 020 822 797 |
| Produits sur opérations financières | 360 400 309 | 672 221 093 |
| • Produits sur titres de placement | 105 178 327 | 137 230 696 |
| • Dividendes et produits assimilés | 35 100 000 | 24 876 100 |
| • Produits sur opérations de change | 32 956 169 | 188 770 781 |
| • Produits sur opérations de hors bilan | 187 165 813 | 321 343 516 |
| Produits divers d'exploitation bancaire | 93 689 143 | |
| Produits généraux d'exploitation | | 104 488 830 |
| Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations | | |
| Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan | | |
| Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux | | |
| Produits exceptionnels | 268 777 | 927 473 |
| Produits sur exercices antérieurs | 11 554 436 | 30 268 175 |
| Pertes | | |
| Total des produits | 5 577 144 687 | 7 678 879 759 |

Produits & Charges

| Produits & Charges | Exercice 2001 | Exercice 2002 |
|---|---------------|---------------|
| Intérêts et produits assimilés | 4 453 561 013 | 5 850 151 391 |
| • Sur créances interbancaires | 279 706 690 | 360 626 562 |
| • Sur créances sur la clientèle | 4 173 854 323 | 5 489 524 829 |
| • Sur titres d'investissement | | |
| • Autres intérêts et produits assimilés | | |

| | | |
|---|----------------|----------------|
| Produits sur crédit-bail et opérations assimilées | | |
| Intérêts et charges assimilées | 1 696 662 769 | 2 706 650 067 |
| • Sur dettes interbancaires | 875 603 951 | 653 160 557 |
| • Sur dettes à l'égard de la clientèle | 820 936 318 | 2 053 341 010 |
| • Sur dettes représentées par un titre | | |
| • Autres intérêts et charges assimilées | 122 500 | 148 500 |
| Charges sur crédit-bail et opérations assimilées | | |
| Marge d'intérêt | 2 756 898 244 | 3 143 501 324 |
| Produits de commissions | 657 671 009 | 1 020 822 797 |
| Charges de commissions | 11 154 782 | 34 738 007 |
| Résultat net des commissions | 646 516 227 | 986 084 790 |
| Résultats nets sur | | |
| • Opérations sur titres de placement | 105 178 327 | 137 230 696 |
| • Dividendes et opérations assimilées | 35 100 000 | 24 876 100 |
| • Opérations de change | 29 350 292 | 127 984 508 |
| • Opérations de hors bilan | 163 715 747 | 311 477 803 |
| Résultat net sur opérations financières | 333 344 366 | 601 569 107 |
| Autres produits d'exploitation bancaire | 93 689 143 | 104 488 830 |
| Autres charges d'exploitation bancaire | | |
| Autres produits d'exploitation non bancaire | | |
| Autres charges d'exploitation non bancaire | | |
| Frais généraux d'exploitation | -2 041 851 216 | -2 292 596 383 |
| • Frais de personnel | -586 979 061 | -721 961 894 |
| • Autres frais généraux | -1 454 872 155 | -1 570 634 489 |
| Dotations aux amort. et prov. sur immobilisations | -80 123 715 | -110 358 894 |
| Reprises sur amort. et prov. sur immobilisations | | |
| Résultat brut d'exploitation | 1 708 473 049 | 2 432 688 774 |
| Résultat net des corrections de valeur | -1 082 733 123 | -2 272 477 583 |
| Excédent net des dotations et reprises sur FRBG | | |
| Résultat courant (avant impôt) | 625 739 926 | 160 211 191 |
| Résultat exceptionnel | -119 150 462 | -14 715 063 |

BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE

Rapport annuel - Exercice 2002

| | | |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Résultat sur exercices antérieurs | -44 486 537 | -106 595 035 |
| Impôts sur les bénéfices | -242 941 476 | -16 257 556 |
| Résultat net de l'exercice | 219 161 451 | 22 643 537 |

Résolutions

Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2003

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2002, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan des cet exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces Rapports.

L'exercice 2002 se solde par un bénéfice de F CFA 22 643 537 après dotation aux amortissements de F CFA 110 358 894 et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de F CFA 16 257 556.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), approuve sans réserve les dits Rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

| | En F CFA |
|------------------------------|------------|
| Résultat de l'exercice: | 22 643 537 |
| Réserve légale: | 3 396 531 |
| Report à nouveau antérieur: | 3 414 129 |
| Dividendes (10 % du capital) | |
| Nouveau report à nouveau: | 22 661 135 |

Troisième résolution

L'Assemblée Générale après avoir délibéré :

- approuve la constitution, au Kenya, de la BANK OF AFRICA - KENYA Limited (BOA-KENYA), et la prise de participation de la BOA-COTE D'IVOIRE au capital de la BOA-KENYA, qui sera de 400 millions de shillings Kenyans, directement, à hauteur de 25% et, indirectement, à travers AFRICAN FINANCIAL HOLDING - OCEAN INDIEN qui y souscrita à hauteur de 15%, selon les termes et conditions du Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires et qui lui a été soumis ce jour, selon le texte annexé à la présente résolution ;

- comme exigé par la Section 9.4 de Banking Act de la République du Kenya, approuve le projet de transfert, à la BOA-KENYA, des actifs et de prise en charge, par la BOA-KENYA, des dettes des succursale kenyanes du Crédit Agricole Indosuez, selon les termes et conditions du Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui lui a été soumis ce jour, selon le texte annexé à la présente résolution ;
- prend acte de ce que, dès la finalisation de cette transaction entre la BOA-KENYA et Crédit Agricole Indosuez, tel qu'il l'est prévu dans le Banking Act, le Ministre des Finances du Kenya exigera qu'une note d'information soit publiée dans la Gazette du Kenya, comme requis par la Section 9.5 du Banking Act, pour confirmer le transfert des actifs et passifs des succursales kenyanes du Crédit Agricole Indosuez à la BOA-KENYA ;
- donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration de BOA-KENYA pour conclure un acte de cession des actifs et passifs des succursales kenyanes du Crédit Agricoles Indosuez à la BOA-KENYA, selon les termes indiqués ci-avant et pour négocier et agréer tous les autres termes et conditions éventuels permettant l'aboutissement de la transaction susdite ;
- confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie de la présente résolution tous pouvoirs pour exécuter les formalités d'enregistrement et de publication légale.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les mandats de tous les Administrateurs :

M. Paul DARREUMAUX, Président

- BANK OF AFRICA - BENIN, représenté par M. François TANKPINOU
- CAURIS INVESTISSEMENT, représenté par M. Yawo EKLO Noël
- SIDAM, représenté par M. Meité SOULEYMANE
- STAMVIE, représenté par M. AKA Elloh
- M. Ousmane Daou (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
- M. Léon NAKA
- M. Francis SUEUR

arrivent à expiration ce jour, désigne comme nouveaux Administrateurs, pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN, représenté par M. François TANKPINOU
- CAURIS INVESTISSEMENT, représenté par M. Yawo EKLO Noël
- SIDAM, représenté par M. Meité Souleymane
- STAMVIE, représenté par M. AKA-Elloh
- M. Ousmane Daou (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
- M. Léon NAKA
- M. Francis SUEUR

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légales.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

1. Règles, méthodes et principes comptables

Le bilan et le compte de résultat de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE ont été établis conformément aux dispositions du plan Comptables Bancaire (PCB) applicables aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

1.1. Comptabilisation des produits et charges bancaires

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru au prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

2. Méthodes et principes comptables appliqués par rubrique

2.1. Créances sur la clientèle

Conformément aux dispositions du plan comptable bancaire, les crédits à la clientèle sont ventilés suivant leur durée initiale définie comme suit :

| | |
|-----------------------|-----------------------|
| Crédit à court terme | Inférieur à deux ans |
| Crédits à moyen terme | Entre deux et dix ans |
| Crédit à long terme | Supérieur à dix ans |

2.2. Provisions pour dépréciation des créances en souffrances

- Classification des créances en souffrance

Les crédits en souffrance comprennent les créances impayées ou immobilisées, les créances douteuses et litigieuses :

Les créances impayées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement.

Les créances immobilisées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et dont remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté.

Les créances douteuses et litigieuses sont des créances présentant un risque probable ou certain de non recouvrement.

- Composition des créances douteuses et litigieuses

La BOA-COTE D'IVOIRE a changé de dénomination sociale en 1996 à la suite de la cession au profit du groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) de 86% du capital de l'UBCI-BANAFRIQUE représentant la participation de la BANORABE. Les engagements en souffrance figurant à l'actif du bilan de BOA-COTE D'IVOIRE comprennent les créances douteuses et litigieuses issues de l'ancienne gestion BANAFRIQUE ainsi que celles résultant de la nouvelle gestion de BOA-COTE D'IVOIRE.

- Règles de provisionnement des créances douteuses et litigieuses

Les créances en souffrance font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas. L'instruction n° 94-05 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire définit les règles minimales de provisionnement des risques en souffrance. Ces règles ont été modifiées à compter du 1^{er} janvier 2000 par l'instruction n° 2000/01/RB du 1^{er} janvier 2000.

2.3. Opérations en devises

Les positions de change sont évaluées aux cours officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change latents ou définitifs, sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de change.

2.4. Comptabilisation des opérations d'encaissement

Les opérations d'encaissement pour lesquels la Banque reçoit des valeurs (effets commerciaux, chèques, avis de prélèvement, titres et coupons) pour présentation au paiement, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, sont enregistrées, conformément aux dispositions contenues dans les instructions n° 94-14 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire.

Les opérations d'encaissement concernent les effets commerciaux escomptés, les valeurs reçues à l'encaissement avec crédit et les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles. Conformément aux dispositions contenues dans les instructions n° 94-14 du 16 août 1994, les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles sont enregistrées dans des comptes de hors bilan.

2.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de développement informatique qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans.

2.6. Immobilisation corporelle

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon le principe du coût historique.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire, sur la base des taux suivants :

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Matériel et outillage d'exploitation | 10% |
| Mobilier d'exploitation | 20% |
| Matériel de transport | 33% |
| Matériel Informatique | 20% |
| Agencement, installations | 10% |
| Matériel et mobilier de logement | 10% |

2.7. Provisions réglementés

Le montant de cette rubrique correspond à la provision spéciale pour risque afférent aux opérations de crédit à moyen et long termes dont la constitution est autorisée par 6-III-C-F du Code Général des impôts. La BOA-COTE D'IVOIRE a utilisé la faculté de comptabiliser cette provision depuis l'exercice clos le 31/12/1998.

Le montant de la dotation annuelle aux provisions fiscalement déductible est limitée à 5% du bénéfice comptable et le montant global de la provision ne peut excéder 5% du montant total de l'encours des crédits à long et moyen termes.

2.8. Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation par rapport à leur valeur intrinsèque correspondant à la quote-part de l'actif net détenue.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

| Echéance | Au 31/12/2001* | | Au 31/12/2002* | |
|--------------------|----------------|--------|----------------|--------|
| | Créances | Dettes | Créances | Dettes |
| De 0 à 1 mois | 11 128 | 6 195 | 13 456 | 5 077 |
| De 1 mois à 3 mois | | 1 045 | 2 600 | |
| De 3 mois à 6 mois | | | | |
| De 6 mois à 2 ans | | 696 | | 500 |
| De 2 ans à 5 ans | | 6 600 | | 3 100 |
| Plus de 5 ans | | 1 000 | | 1 000 |
| Total | 11 128 | 15 836 | 16 056 | 9 677 |

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

| Echéance | Au 31/12/2001* | | Au 31/12/2002* | |
|------------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Créances | Dettes | Créances | Dettes |
| De 0 à 1 mois | 22 446 | 28 820 | 26 593 | 30 295 |
| De 1 mois à 3 mois | 70 | 1 131 | 3 329 | 13 830 |
| De 3 mois à 6 mois | 197 | 1 115 | 1 549 | 6 322 |
| De 6 mois à 2 ans | 4 665 | 1 728 | 7 416 | 4 963 |
| De 2 ans à 5 ans | 7 006 | | 3 192 | 111 |
| Plus de 5 ans | 139 | | 137 | |
| Créances en souffrance | 2 525 | | 4 414 | |
| Total | 37 048 | 32 794 | 46 630 | 55 521 |

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

| Agents économiques | Au 31/12/2001* | | Au 31/12/2002* | |
|---|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Créances | Dettes | Créances | Dettes |
| Particuliers | 2 786 | 4 754 | 4 663 | 5 989 |
| Entreprises privées | 34 260 | 23 337 | 41 967 | 43 003 |
| Sociétés d'état et établissements publics | | | | |
| Etat et organismes assimilés | 2 | 4 703 | | 6 529 |
| Total | 37 048 | 32 794 | 46 630 | 55 521 |

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

| Nature | Au 31/12/2001* | Au 31/12/2002* |
|----------------------------------|----------------|----------------|
| Créances douteuses | 5 086 | 9 208 |
| Provisions pour dépréciation | -2 561 | -4 794 |
| Créances douteuses nettes | 2 525 | 4 414 |

2.3 Immobilisations financières

| Participation | Montant participation* | | Capital* | Part BOA |
|---|------------------------|-----|----------|----------|
| | Brut | Net | | |
| Dans les banques et établissements financiers | | | | |
| • ACTIBOURSE SA | 45 | 45 | 300 | 15,00% |
| • BANK OF AFRICA - BENIN | 190 | 190 | 6 000 | 3,17% |
| • BANK OF AFRICA - SENEGAL | 50 | 50 | 1 500 | 3,33% |
| Sous total | 285 | 285 | | |
| Dans les autres sociétés et sociétés immobilières | | | | |
| • AISSA SARL | 7 | 7 | 28 | 25,00% |
| • AFH -OCEAN INDIEN | 12 | 12 | 197 | 6,09% |
| • SCI OLYMPE | 90 | 90 | 200 | 45,00% |
| • AFH | 150 | 150 | 10 167 | 1,48% |
| • GROUPAMA-VIE | 90 | 90 | 1 600 | 5,63% |
| Sous total | 349 | 349 | | |
| Total participations | 634 | 634 | | |

2.4 Immobilisations incorporelles

| Nature | Au 31/12/2001* | Augmen- tations* | Diminutions* | Au 31/12/2002* |
|--------------------------|----------------|---------------------|--------------|----------------|
| Immobilisations en cours | 32 | 6 | | 38 |
| Immobilisations brutes | 141 | 50 | | 191 |
| Amortissements cumulés | -118 | -16 | | -134 |
| Total net | 55 | 31 | | 95 |

2.5 Immobilisations corporelles

| Nature | Au 31/12/2001* | Augmentations* | Diminutions* | Au 31/12/2002* |
|----------------------------------|----------------|----------------|--------------|----------------|
| Immobilisations brutes | | | | |
| • Immobilisations en cours | 48 | 1 795 | 29 | 1 814 |
| • Immobilisations d'exploitation | 953 | 162 | 15 | 1 100 |

| | | | | |
|---|------|-----|--|-------|
| • Immobilisations hors exploitation | | | | |
| • Immobilisations par réalisation de garantie | | | | |
| Amortissements | | | | |
| • Immobilisations en cours | | | | |
| • Immobilisations d'exploitation | -619 | -82 | | -701 |
| • Immobilisations hors exploitation | | | | |
| • Immobilisations par réalisation de garantie | | | | |
| Total net | 382 | | | 2 213 |

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

| Nature | 2001* | 2002* |
|-----------------------------------|-------|-------|
| Débiteurs divers | | |
| Valeurs non imputées | 6 | |
| Valeurs à l'encaissement | 1 547 | 2 482 |
| Valeurs à rejeter en compensation | 1 763 | 118 |
| Dépôts et cautionnement | 41 | 46 |
| Stocks et emplois divers | | |
| Créances rattachées | 141 | 165 |
| Total | 3 498 | 3 795 |

2.6.2. Autres passifs

| Nature | 2001* | 2002* |
|-------------------|-------|-------|
| Dettes fiscales | | |
| Dettes sociales | | |
| Créditeurs divers | 2 136 | 599 |
| Dettes rattachées | 229 | 521 |
| Divers | | |
| Total | 2 365 | 2 113 |

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

| | | |
|---------------------------------|-------|-------|
| Comptes d'ordre et divers actif | 2001* | 2002* |
| Charges comptabilisées d'avance | 16 | 31 |
| Produits à recevoir | 239 | 212 |
| Divers | 1 393 | 179 |
| Total | 1 648 | 422 |

2.7.2. Passif

| | | |
|----------------------------------|-------|-------|
| Comptes d'ordre et divers passif | 2001* | 2002* |
| Charges à payer | 468 | 299 |
| Produits perçus d'avance | 51 | 80 |
| Divers | 495 | 129 |
| Total | 1 014 | 508 |

2.8 Capitaux propres

2.8.1. Détail des capitaux propres

| Nature | Montant Au 31/12/2001* | Affectation résultat* | Autres mouvements* | Montant Au 31/12/2002* |
|-------------------------|------------------------|-----------------------|--------------------|------------------------|
| F.R.B.G. | 191 | | -33 | 158 |
| Provisions réglementées | 23 | | | 23 |
| Réserve légale | 254 | 33 | | 287 |
| Réserves règlementées | 3 | | | 3 |
| Autres réserves | 539 | 25 | | 564 |
| Capital social | 1 100 | | 900 | 2 000 |
| Report à nouveau | 7 | -4 | | 3 |
| Résultat 2001 | 219 | -219 | | |
| Résultat 2002 | | | 23 | 23 |
| Total | 2 336 | -165 | 890 | 3 061 |

2.8.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

| | |
|------|-----|
| 1999 | 23 |
| 2000 | 11 |
| 2001 | 133 |
| 2002 | -33 |

2.8.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE s'élève à 2 000 millions de F CFA. Il est composé de 200 000 actions de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

| Actionnaires | Structure |
|---------------------------|-----------|
| AFRICAN FINANCIAL HOLDING | 66,7% |
| BOA-BENIN | 8,9% |
| Entreprises Ivoiriennes | 7,0% |
| Particuliers Ivoiriens | 2,0% |
| SFI | 3,8% |
| Particuliers étrangers | 4,3% |
| Cauris Investissement | 7,3% |

3 Engagements hors bilan

| Nature | 2001* | 2002* |
|--------------------|--------|--------|
| Engagements donnés | 11 424 | 21 506 |
| Engagements reçus | 13 963 | 24 597 |

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

| Nature | 2001* | 2002* |
|-----------------------------|-------|-------|
| Sur créances interbancaires | | |
| • A vue | 152 | 88 |

| | | |
|--------------------------------|-------|-------|
| • A terme | 128 | 273 |
| Sur créances de la clientèle | | |
| • Créances commerciales | 487 | 855 |
| • Autres crédits à court terme | 429 | 428 |
| • Comptes ordinaires débiteurs | 2 366 | 2 966 |
| • Crédits à moyen terme | 892 | 1 240 |
| Total | 4 54 | 5 850 |

4.2 Intérêts et charges assimilées

| | | |
|--------------------------------------|-------|-------|
| Nature | 2001* | 2002* |
| Sur dettes interbancaires | | |
| • A vue | 204 | 116 |
| • A terme | 673 | 537 |
| Sur dettes à l'égard de la clientèle | | |
| • A vue | 33 | 35 |
| • A terme | 787 | 2 019 |
| Total | 1 697 | 2 707 |

4.3 Commissions

| | | |
|--|-------|-------|
| Nature | 2001* | 2002* |
| Commissions perçues (produits) | | |
| • Sur opérations de trésorerie et interbancaires | | |
| • Sur opérations avec la clientèle | 658 | 1 021 |
| Commissions versées (charges) | | -35 |
| • Sur opérations de trésorerie et interbancaires | -4 | -8 |
| • Sur opérations avec la clientèle | -7 | -27 |
| Total | 647 | 986 |

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

| Nature | 2001* | 2002* |
|-------------------------|-------|-------|
| Salaires et traitements | 515 | 614 |
| Charges sociales | 72 | 108 |
| Total | 587 | 722 |

4.4.2. Autres frais généraux

| Nature | 2001* | 2002* |
|--|-------|-------|
| Impôts, taxes et versements assimilés | 135 | 165 |
| Redevance de crédit bail | 91 | 65 |
| Loyers | 145 | 203 |
| Entretien et réparations | 61 | 93 |
| Primes d'assurance | 58 | 58 |
| Intermédiaires et honoraires | 396 | 476 |
| Publicité, publications et relations publiques | 39 | 24 |
| Déplacements, missions et réceptions | 67 | 87 |
| Frais postaux et frais de télécommunications | 140 | 98 |
| Achats non stockés de matières et fournitures | 141 | 201 |
| Jetons de présence | 8 | 13 |
| Moins values de cessions | | |
| Autres frais généraux | 174 | 88 |
| Total | 1 455 | 1 571 |

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

| Nature | 2001* | 2002* |
|--------------------------------------|-------|-------|
| Dotations aux amortissements | | |
| • Des immobilisations d'exploitation | 80 | 110 |

| | | |
|---|----|-----|
| • Des immobilisations hors exploitation | | |
| Reprises | | |
| Total | 80 | 110 |

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et hors bilan

| Nature | 2001* | 2002* |
|--|-------|-------|
| Dotations aux provisions sur créances en souffrance | 1 227 | 2 423 |
| Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments d'actif | 217 | 90 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges et pertes sur créances irrécouvrables | 166 | |
| Reprises de provisions sur créances en souffrance | -517 | -190 |
| Reprises de provisions sur autres éléments | | -1 |
| Reprises de provisions pour risques et charges | -10 | -49 |
| Récupérations sur créances amorties | | |
| Total | 1 083 | 2 273 |

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

| Catégories | 2001 | 2002 |
|------------------------|------|------|
| Cadres expatriés | 3 | 3 |
| Cadres locaux | 8 | 10 |
| Gradés | 27 | 34 |
| Employés | 24 | 6 |
| Personnel non bancaire | | 4 |
| Personnel temporaire | 5 | 16 |
| Total | 67 | 73 |

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

| Nature | 2001* | 2002* |
|------------------------------------|-------|-------|
| Actif | | |
| Opérations de trésorerie | | |
| • Billets et monnaies | 72 | 131 |
| • Correspondants bancaires | 4 376 | 3 478 |
| Valeurs à l'encaissement et divers | 23 | |
| Passif | | |
| Opérations de trésorerie | | |
| • Correspondants bancaires | 361 | 1 966 |
| • Refinancements | | |
| • Autres sommes dues | 2 050 | |
| Opérations avec la clientèle | | |
| • Comptes ordinaires | | |

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2002

| Nature | | Affectation(F CFA) |
|----------------------------|------------|---------------------|
| Bénéfice | 22 643 537 | |
| Réserve légale | | 3 396 531 |
| Report à nouveau antérieur | 3 414 129 | |
| Dividende | | |
| Réserve facultative | | |
| Report à nouveau | | 22 661 135 |
| Totaux | 26 057 666 | 26 057 666 |

6 Résultat des cinq derniers exercices

| Nature | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|
| Capital en fin d'exercice | | | | | |
| Capital social* | 1 100 | 1 100 | 1 100 | 1 100 | 2 000 |
| • Nombre des actions ordinaires existantes | 110 000 | 110 000 | 110 000 | 110 000 | 200 000 |
| Opérations et résultats de l'exercice* | | | | | |
| • Chiffre d'affaires | 3 067 | 4 048 | 4 997 | 5 586 | 7 677 |
| • Bénéfice avant impôts, amort. et prov. | 1 101 | 1 258 | 289 | 462 | 2 422 |
| • Impôt sur les bénéfices | 5 | 142 | 63 | 243 | 16 |
| • Bénéfice après impôts, amort. et prov. | 475 | 302 | 226 | 219 | 23 |
| Résultat par action** | | | | | |
| • Après impôts, avant amort. et prov. | 9 970 | 10 150 | 2 629 | 4 201 | 12 027 |
| • Après impôts, amort. et prov. | 4 316 | 2 745 | 2 056 | 1 992 | 113 |
| Personnel | | | | | |
| • Effectifs moyens des salariés pendant l'exercice | 46 | 49 | 56 | 67 | 73 |
| • Montant de la masse salariale de l'exercice* | 414 | 458 | 523 | 538 | 706 |
| • Sommes versées au titre des avantages sociaux* | 22 | 25 | 25 | 27 | 16 |

* En millions de F CFA

** En F CFA